



PRÉFET
DE LA MOSELLE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
départementale
des territoires



Metz, le 23 avril 2021

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Jean-Michel DEVELLOTTE
Tél : 03 87 34 34 31
E-mail : jean-michel.develotte@moselle.gouv.fr

Monsieur le Président de la Communauté
d'Agglomération de Metz-Métropole
Pôle Gestion des milieux aquatiques et des réseaux
d'assainissement
Harmony Park
11, Boulevard Solidarité
BP 55025
57071 METZ CEDEX 3

OBJET : Porté à connaissance – Accusé réception – Dossier d'autorisation et DIG concernant le programme de restauration et de prévention des inondations du ruisseau Saint-Pierre et de ses affluents sur les communes de Metz, Peltre, Jury, Chesny, Méclevues et Pouilly – Porté à connaissance n°4
RÉF. : 57-2021-00170
P.J. : 0

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dossier de « porté à connaissance n°4 » relatif au programme de renaturation et de prévention des inondations du ruisseau Saint-Pierre dans la traversée de Metz-Magny du 20 avril 2021, enregistré sous le numéro cascade 57-2021-00170. Ces travaux sont prévus dans le cadre de l'arrêté préfectoral n°2018-DDT/SABE/EAU N°8 du 24 janvier 2018.

Les travaux prévus par le porté à connaissance n°4, n'activent pas de nouvelle rubrique de la nomenclature eau ou ne change par de seuil, par rapport à celles déjà citées dans l'arrêté préfectoral n°2018-DDT/SABE/EAU N°8 du 24 janvier 2018.

Après examen, je vous informe que le dossier que vous m'avez transmis est recevable. Les travaux pourront débuter dès réception du présent courrier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER

Copie aux communes :

- Jury
- Flapny
- Peltre
- Chesny